

Bâtiments scolaires : Une colère qui monte

Nous en parlons dans notre précédent numéro¹: si la mise à disposition d'une enveloppe de 300 millions d'euros issue du plan de relance de l'Union européenne afin de rénover les bâtiments scolaires est en soi une excellente nouvelle, sa répartition entre les écoles est totalement inéquitable. Vu l'importance des enjeux et après de nombreuses interventions, l'enseignement catholique² a choisi de se mobiliser.

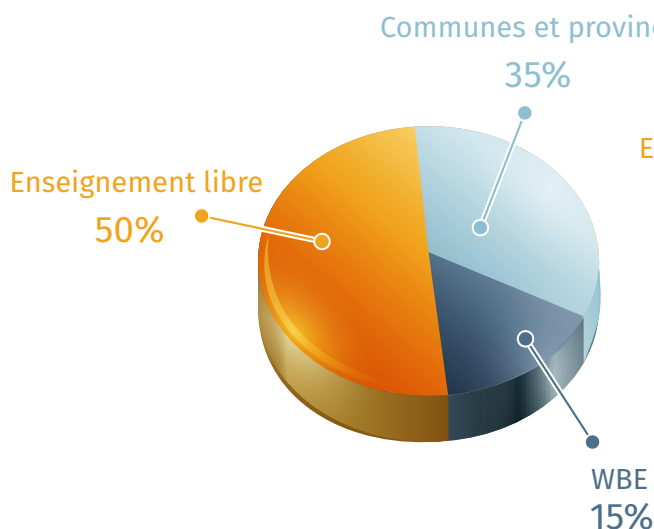
Pour le dire simplement, la clé de répartition retenue par le gouvernement de la FWB et de son ministre des bâtiments scolaires **Frédéric DAERDEN** suscite une incompréhension totale au sein de l'enseignement catholique. Ainsi, le réseau **Wallonie-Bruxelles Enseignement** (athénées, etc.) qui scolarise **15% des élèves** devrait bénéficier de **58,6% des moyens**, soit 176 millions d'euros pour ses écoles. Les communes et les



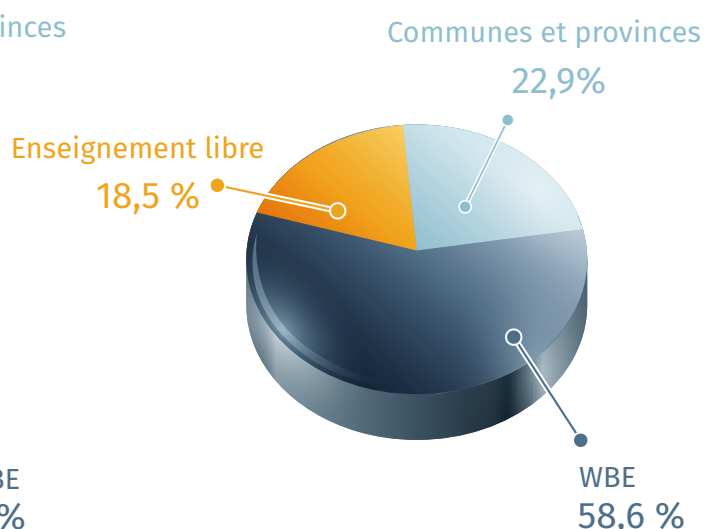
Photo : Conrad van de Werve

provinces, qui en accueillent 35%, ne bénéficieraient que de 22,9% des moyens, soit 69 millions. **L'enseignement libre**, enfin, dans lequel sont inscrits **50% des enfants** ne bénéficierait que de **18,5% des moyens**, soit 56 millions pour rénover les bâtiments. Ce plan est totalement inacceptable dans la mesure où il ne respecte pas le principe d'égalité entre tous les élèves prévu par la Constitution belge. Cette situation est d'autant

plus choquante qu'il ne s'agit pas de la première inégalité en la matière. Ainsi, les établissements de l'enseignement libre disposent de la moitié des ressources financières d'une école de *Wallonie-Bruxelles-Enseignement* pour ses subventions de fonctionnement. Tous les citoyens payent des impôts et il paraît normal que ceux-ci servent à financer de façon équitable l'école de chaque enfant.



POPULATION SCOLAIRE



RÉPARTITION DES NOUVEAUX MOYENS FINANCIERS (CLÉ DU GOUVERNEMENT & DE SON MINISTRE DAERDEN)

Mobilisation

L'option qui a été prise contribue à une très sérieuse détérioration du climat entre le gouvernement et une partie importante des acteurs de l'école. Dans ce contexte, l'enseignement catholique a initié voici quelques semaines une campagne d'interpellation systématique des parlementaires, ministres et présidents de parti, en vue d'infléchir ces décisions

qui s'annoncent particulièrement préjudiciables pour les établissements de l'enseignement subventionné et, en particulier, de l'enseignement catholique. Les écoles ont ainsi été invitées à interpellier directement les députés du Parlement de la FWB de leur circonscription électorale. Une proposition de lettre (à adapter) a été mise à leur disposition à cette fin.

Certaines écoles ont, par ailleurs, choisi d'informer les parents d'élèves et de leur permettre, s'ils le souhaitent, de s'adresser également aux élus. A la demande de directions d'écoles, un **courrier-type simplifié** a été préparé, ainsi qu'une **courte vidéo** devenue rapidement virale sur les réseaux sociaux (lire notre encadré).

Positionnements publics

Nous relayons ici les prises de positions exprimées à ce jour. Certaines nous sont favorables, d'autres moins et d'autres encore posent véritablement question...

- Le Ministre-Président de la FWB, **Pierre-Yves JEHOLET**, a reconnu le problème dans *La Libre Belgique* et a indiqué qu'il fallait arriver à un équilibre global dans le vaste chantier des bâtiments scolaires (au-delà du plan de relance). Il a également fait part de sa volonté de trouver une solution juste dans le contentieux relatif aux subventions de fonctionnement, et ce avant l'échéance du 31 décembre 2022 donnée par la Cour constitutionnelle. Il a plaidé pour une réforme globale des règles de financement des réseaux.
- Le **CDH et Défi** ont déposé une proposition de décret commune visant à appliquer la clé « élèves » (utilisée dans le cadre du Programme Prioritaire des Travaux) afin de répartir équitablement l'enveloppe budgétaire de 300 millions d'euros. Le député **André ANTOINE** est également intervenu dans le débat et a notamment parlé, dans une interview, d'une « gifle » donnée à l'enseignement libre.
- Le **MCC**, composante du Mouvement réformateur, a fait savoir qu'il ne soutenait pas non plus la proposition du Ministre DAERDEN, la qualifiant même de grave erreur « car elle donne une prime non justifiée au réseau WBE qui est le moins choisi par les élèves et les parents ».
- Le **CEDEP**, Centre d'Etude et de Défense de l'Ecole publique, s'est également exprimé sur la question. Il a publié un communiqué au titre éloquent « Financer des écoles privées par de l'argent public ou rassembler toutes les écoles en un réseau unique et public ? »
- La **CGSP** et son président **Joseph Thonon** sont aussi intervenus dans le débat. Sur la chaîne d'information en continu LN24, ce dernier est allé jusqu'à prétendre que la mise en application de la clé « élèves » réclamée par le SeGEC s'apparentait « à la limite presque (au) détournement d'argent ».
- Dans une lettre à ses affiliés, la **CSC enseignement** a choisi de ne pas prendre position et dit « se tenir à distance ».

2 minutes pour (tout) comprendre

- (re) voir notre courte vidéo qui résume les enjeux du moment sur <https://enseignement.catholique.be> > **Slider actualité « Rénovation des bâtiments scolaires »**. Vous trouverez aussi sur cette page de nombreuses autres ressources sur le sujet, ainsi que des propositions de courriers d'interpellation

Vous pouvez aussi partager la capsule vidéo depuis tous nos réseaux sociaux

▪ Facebook

<https://www.facebook.com/enseignement.catholique.be>

▪ LinkedIn

<https://www.linkedin.com/company/enseignement-catholique-segec>

▪ Twitter

https://twitter.com/le_segec

▪ Instagram

https://www.instagram.com/segec_asbl/

Et vous, qu'en dites-vous ?

Alain GILBERT, président du Pouvoir organisateur de Cardinal Mercier, Schaerbeek :

« J'ai entendu parler d'une première clé de répartition complètement grotesque au départ, j'ose espérer qu'elle s'améliore. Il n'y a que l'égalité qui se justifie ! Ici, depuis des années, nous essayons de faire avancer le dossier de notre salle de gymnastique. Nous manquons de place actuellement. De façon générale, nos bâtiments sont vétustes, et nous sommes donc forcément demandeurs de nouveaux moyens financiers ! La seule bonne nouvelle, c'est que les taux d'intérêt restent actuellement très bas. Mais je ne peux pas comprendre, lorsque l'on entend qu'il y a de nouvelles possibilités, qu'un réseau aussi important que le réseau catholique soit complètement désavantagé ».

Eric VERBAUWHEDE, directeur de l'école fondamentale Notre-Dame du Sacré-Cœur à Schaerbeek.

« C'est une clé de répartition qui est inégalitaire, comme le sont d'autres clés de répartition. On a de lourdes charges. Le



Photo : Sarah Sorghi

PO compte 4 écoles et scolarise à peu près 2000 élèves. Nos bâtiments sont anciens et il faut constamment les rénover. Nous venons d'entamer des travaux sur un bâtiment du fondamental. Financièrement, ça pèse très lourd dans notre budget ».

Pierre COOLS, président du Pouvoir Organisateur du centre scolaire Saint-Exupéry, La Louvière

« Ce serait incompréhensible que la répartition des fonds ne corresponde pas à la réalité d'occupation des écoles. Chaque école est dans le besoin. Est-ce qu'un réseau est plus dans le besoin qu'un autre ? Ce n'est pas à moi de juger, mais je pense que la répartition doit être plus équitable qu'actuellement. »

Eric BERTEAU, directeur école primaire Sainte-Marie à La Louvière.

« Quand on voit les montants que perçoivent les collègues de WBE et même de l'officiel subventionné, cela pose question³. En ce qui nous concerne, nous nous débrouillons encore correctement, mais, au vu de ce qu'on nous annonce, beaucoup d'écoles risquent de courir à la faillite ».

Propos recueillis par BG et CW

Visite de terrain

Conrad van de WERVE

Ambiance studieuse ce 25 février à la sortie des classes de l'école Sainte-Marie de La Louvière. Le Ministre **Frédéric DAERDEN**, accompagné d'une délégation de parlementaires, est venu se rendre compte des besoins du terrain en termes de rénovation et de réaménagement des bâtiments. Particularité du site visité : il accueille près de 2200 élèves sur une surface d'un hectare...

« Je suis assez satisfait de la rencontre » explique **José MONTERO**, le directeur de l'école secondaire. « Je ne savais pas trop à quoi m'attendre. J'ai l'impression que le ministre et les parlementaires étaient attentifs. Ils ont posé des questions pertinentes, notamment par rapport aux modes de financement. Je crois que cela a permis de lever, dans les esprits de certains, une série de fantasmes sur l'enseignement libre » poursuit-il.

La délégation a pu prendre la mesure de l'importance de ce site où sont organisés 3 niveaux d'enseignement : maternel, primaire et secondaire, ainsi qu'une crèche relevant d'une asbl indépendante. Les bâtiments ont été construits à des époques différentes : 1860 pour le plus ancien et 1985 pour le plus récent. « Nous nous apprêtons à réinvestir dans les bâtiments. Nous manquons de place et devons actuellement refuser de nombreuses inscriptions,

explique **Pierre COOLS**, le président du Pouvoir Organisateur⁴. **Eric BERTEAU**, le directeur de l'école fondamentale, ne dit pas autre chose : « Nous avons toujours ce besoin de rénover, de mettre à jour, d'autant plus qu'il y a de nouvelles normes à respecter, en terme d'électricité, de sécurité contre les incendies... »

Impayable

« Nous devrions capitonner tous les murs extérieurs de l'école si nous voulions nous aligner sur les standards en vigueur pour les maisons passives, poursuit le directeur. Au vu de la surface, c'est tout simplement impayable. A ce jour nos emprunts financent la réduction des consommables et l'entretien journalier. Si nous devons atteindre la neutralité carbone, nous devrions dépenser 3 à 4 fois plus ».

« Notre objectif, par cette, visite était de sensibiliser les élus à nos préoccupations de maintenance et d'entretien des bâti-

ments, qui présentent d'ailleurs une configuration assez hétéroclite » reprend José MONTERO.

Entretien

« Moins on entretient, plus on a de frais ! » enchaîne E BERTEAU. « Il est nécessaire de rénover, de mettre à jour, en permanence. Qu'on le veuille ou non, il y a toujours quelque chose à faire ». Le prochain chantier s'annonce déjà : la rénovation des chaufferies et le passage du mazout au gaz naturel. Et de conclure : « Il nous faut absolument de l'aide ». ■

1. Lire Entrées libres n°156, février 21, pp 4-5.

2. À l'initiative du SeGEC, du Collège des directeurs de l'enseignement fondamental catholique (CODI), de la Fédération des associations de directeurs du secondaire (FEADI) ainsi que de l'organisation représentative des parents et associations de parents (UFAPEC).

3. Les écoles communales peuvent souvent s'appuyer sur les finances communales.

4. du centre scolaire Saint-Exupéry, La Louvière